

République Française
Département du Nord
COMMUNE DE PREMESQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	19
Nombre de membres en exercice :	18
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : procurations	17 + 1
Date de la convocation :	26.03.2025
Date d'affichage :	26.03.2025

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 07 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le sept du mois d'Avril, à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yvan HUTCHINSON, Maire.

17 Présents : Y. HUTCHINSON - A. MARQUE – P. ALLIOT - P. VANDEN DORPE – N. GUISLAIN – L. BASECQ - P. CAREY - D. DUMONT – C LEFEBVRE – X. DUBOIS - F. BOULANGER – S. MOUVEAUX – C. ANNAERT – P. PACCOU – P. JOURDAIN - J. TYBOU - G. DUBOIS

1 Absent ayant donné pouvoir : S. VAN EECKE à P. ALLIOT

0 Excusé :

Madame Nathalie GUISLAIN a été désignée comme secrétaire de séance.

2025 – 03 : Présentation de l'état annuel des indemnités perçues par les conseillers municipaux pour l'exercice 2024 avant le vote du budget
Rapporteur : Yvan HUTCHINSON

La loi engagement et proximité du 27 décembre 2019 prévoit la présentation de l'état annuel des indemnités perçues par les élus pour l'année 2024.

Etat annuel des indemnités perçues en 2024 par les conseillers municipaux
avant le vote du budget primitif

Nom - Prénom	Fonction	Période	Brut	Net	Charges patronales
ALLIOT Pascale	Adjointe au Maire	Janvier à décembre 2024	8434.80	7 296.12	354.24
BASECQ Ludovic	Adjoint au Maire	Janvier à décembre 2024	8434.80	7 296.12	354.24
DUBOIS Xavier	Conseiller Municipal Délégué	Janvier à décembre 2024	3107.52	2688.00	130.56
GUISLAIN Nathalie	Adjointe au Maire	Janvier à décembre 2024	8434.80	7 296.12	354.24
HUTCHINSON Yvan	Maire	Janvier à décembre 2024	21 851.52	16 144.89	8 094.65
MARQUE Arnaud	Adjoint au Maire	Janvier à décembre 2024	8434.80	7 296.12	354.24
VANDEN DORPE Pascal	Adjoint au Maire	Janvier à décembre 2024	8434.80	7 296.12	354.24
TOTAUX			67 133.04	55 313.49	9 996.41

Communication est faite au Conseil Municipal

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Nord

A Prêmesques, le 11/04/2025
Affiché le 14/04/2025
Transmis au contrôle de légalité le 11/04/2025

Ainsi délibéré
Pour copie conforme,
Le Maire,
Yvan HUTCHINSON

La Secrétaire de Séance
Nathalie GUISLAIN

